Bretagne 14-18

Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre

Eté 2000 **Bulletin n°14**



Editorial

☞ *Une cantine chargée d'histoire* (Gabriel LE MER) 2

Activités de l'association

☞ *Conseil d'administration* 4
☞ *Contacts entre adhérents* 4

Recherche

☞ *Le torpillage du croiseur-cuirassé "Amiral Charner"* (Thierry LE ROY) 5

Document

☞ *Un document allemand* 6
☞ *L'énigme de l'amnésique de Rodez* (Marie LLOSA) 7
☞ *La polémique autour de "Témoins" de NORTON-CRU* (envoi de R. De ANFRASIO) 9

En réponse

☞ *Les familles nombreuses et la guerre* (Jean-Yves COULON) 10
☞ *Les travaux de Jean-Yves COULON* 11

Lire, voir, écouter 12

Editorial

UNE CANTINE CHARGEE D'HISTOIREPAR

Gabriel LE MER

Le 22 juin, l'épouse de Jean-Claude DEVE, petit-fils du capitaine Etienne DELPECH, remettait à l'association, représentée par Gabriel LE MER et René RICHARD, la cantine militaire de cet officier, mort pour la France à Arsimont le 22 août 1914.
Cette cantine en bois, renforcée de garnitures métalliques, de format réglementaire (68x32x27), porte sur le côté les inscriptions suivantes: *70ème R.I.-1er bataillon-2ème Cie-Mr DELPECH capitaine*.

A l'intérieur, une note manuscrite collée au couvercle indique le chargement de la caisse de bagage d'un officier subalterne, le poids autorisé étant compris entre 15 et 17 kg. Il est mentionné que les capitaines ont droit à 9 kg de supplément.

Le contenu se compose de 4 képis d'infanterie-3 avec les galons de capitaine portant le n° 70, un avec les galons de lieutenant portant l'insigne de la grenade-, d'un bonnet de police, d'une vareuse, d'un pantalon rouge, d'une paire de bandes molletières et de divers objets ayant appartenu au capitaine DELPECH.

Il est difficile de dissocier le parcours de cette cantine, confiée le 5 août 1914, dès le départ en campagne, au train de combat régimentaire, du tragique destin de son propriétaire.

Etienne, Louis DELPECH est né le 19 août 1869 à Méauzac dans le Tarn-et-Garonne où ses parents étaient instituteurs. Il débuta sa carrière militaire comme jeune soldat appelé de la classe 1889. Incorporé au 11ème R.I. de Montauban, il termina son service, le 24 octobre 1893, avec le grade de sergent. Le 14 novembre 1893, il signait un engagement pour cinq ans au 137ème R.I. de Montauban et, le 2 avril 1895, il rejoignait l'Ecole Militaire. Un an plus tard, le 1er avril 1896, il est affecté, avec le grade de sous-lieutenant, au 15ème R.I. de Castelnaudary. Nommé lieutenant le 1er avril 1898, il est, à plusieurs reprises, détaché à la brigade topographique et participe à la refonte des cartes d'état-major de la Corse et du Sud de la France. Il se fait alors remarquer par la précision de ses travaux. Nommé capitaine le 24 décembre 1905, il rejoint, le 26 décembre suivant, à Rennes, le 41ème R.I. avant d'être affecté au 70ème R.I. de Vitré.

A la tête de la 2ème compagnie de ce régiment, il part aux armées le 5 août 1914. Débarqué à Vouziers le 6 août au soir, le 70ème R.I. stationne une dizaine de jours dans la région de Sedan. Le 16 août, le 10ème corps d'armée se met en route vers la Belgique. Le 20 août, ses unités rentrent en contact avec les troupes allemandes.

La mission du 70ème R.I. est alors de défendre les passages des ponts d'Auvelais et de Tamines. Toute la journée du 21 août, de 2 heures du matin à la nuit, il supporte, presque seul, la poussée de la Garde prussienne soutenue par une puissante artillerie. Relevé à la tombée de la nuit par le 71ème R.I. et par un bataillon du 48ème R.I., le 70ème vient se reformer à Fosse. Durant cette journée du 21 août, la 2ème compagnie du capitaine DELPECH, chargée de la protection du P.C. de brigade au château de Taravisée, ne fut pas engagée.

Devant l'échec du 71ème R.I., le général Bonnier, commandant la 19ème D.I., sollicite l'intervention de la 37ème D.I., division africaine commandée par le général Comby. Dans son journal, le capitaine LAFFICHE, capitaine de la 10ème compagnie du 70ème R.I. et ami du capitaine DELPECH, qui fut du combat de la veille avec ses hommes, se montre très critique sur la tactique très offensive des soldats des troupes africaines: " *Lorsque la fusillade éclate, ils foncent sans tirer sur les meilleures troupes d'Allemagne qui manoeuvrent supérieurement et que les hurlements n'impressionnent pas. A peine arrivés sur le champ de bataille, ils s'élancent sans la moindre précaution, ils tombent comme des mouches sans atteindre un seul ennemi* ". Poursuivons la citation de ce témoignage unique et direct: " *A notre immense regret la 2ème compagnie du 70ème a été prise dans le gâchis de cette ruée suicidaire des troupes d'Afrique, alors qu'elle était en soutien d'artillerie au château de Taravisée. Mon*

camarade le capitaine DELPECH est tué, son lieutenant grièvement blessé et 160 hommes restent couchés dans la plaine ". Selon l'Historique du régiment, seuls 7 hommes de la compagnie revinrent de cette charge à la baïonnette. Il est en fait très difficile de connaître les pertes réelles de cet assaut inutile (auquel participèrent aussi des unités des 48ème, 71ème et 41ème R.I.). Pour la journée du 21, l'Historique du 70ème donne le chiffre de 25 tués; pour celle du 22 aucun décès n'est relevé; le capitaine DELPECH ainsi que 5 autres combattants sont portés décédés antérieurement au 27-12-1914. Au soir du 22 août, le colonel faisait part aux officiers des pertes du régiment lors de ces deux journées: elles se seraient élevées à 5 officiers blessés ou tués et à environ 450 hommes tués, blessés ou disparus. Dans ces pertes, il faut tenir compte des tués ou blessés restés sur le champ de bataille et des prisonniers mais aussi des " égarés " dans cette sinistre et sanglante déroute. Toujours selon le capitaine LAFFICHE, nombreux étaient les rescapés (de tous régiments) mélangés aux blessés qui encombraient " *le quai de la gare* " de Fosse " *dans l'espoir d'être ramenés à l'arrière* ".

Le capitaine DELPECH a été déclaré décédé sur la base de renseignements fournis par des civils belges, probablement réquisitionnés par les Allemands pour l'inhumation des morts. Le 19 octobre 1914, il fut cité à l'ordre de la Division : " *Le 22 août 1914 a spontanément entraîné sa compagnie à charger avec les zouaves contre de redoutables retranchements ennemis. Blessé une première fois a continué à entraîner ses hommes jusqu'au moment où il tomba frappé d'une dernière balle* ". Il reçut à titre posthume la croix de guerre avec étoile d'argent.
A sa mort, le capitaine DELPECH laissait une veuve et quatre orphelins âgés de 10, 8, 7 et 1 ans. Sa tombe se trouve au cimetière d'Auvelais, en Belgique, mais son nom est inscrit en tête de la longue liste des morts de la guerre 14-18 du monument d'Yvignac (devant l'église). Son épouse fit ériger une croix commémorative dans le cimetière de cette commune; cette croix fut ramenée dans la propriété familiale de Coëtcouvran lors du déplacement du cimetière. On peut la voir sur la gauche le long de la route qui mène de Caulnes à Yvignac.
Comme le C.A. de Bretagne 14-18 l'a décidé, avec l'accord de Mr et Mme DEVE et celui de Mr MEHAIGNERIE, député-maire de Vitré, la cantine réglementaire du capitaine



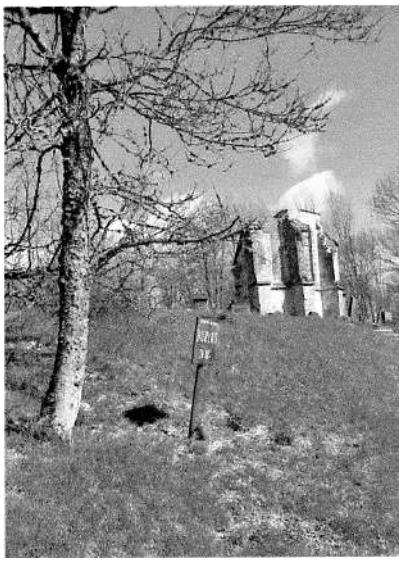
Croix commémorative du capitaine DELPECH sur son ancienne propriété de Coëtcouvran en Yvignac (22)

DELPECH et son contenu retourneront à Vitré d'où ils partirent un beau jour d'été 1914. Ils perpétueront, dans la salle du musée de la ville consacrée au 70ème R.I., le souvenir des braves de ce régiment " *morts pour la France* ".

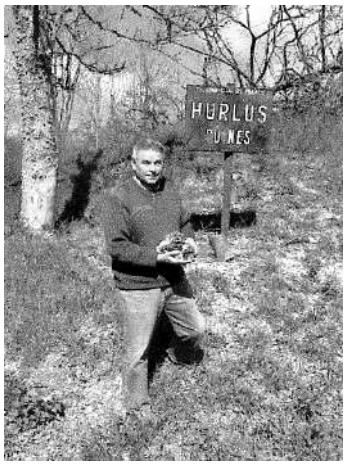
(Dossier constitué à partir des informations recueillies auprès de Mr et Mme Devé ou d'habitants d'Yvignac (22) et de documents écrits- dossier d'officier du capitaine Etienne Delpech et J.M.O. du 70ème R.I. consultés au S.H.A.T. de Vincennes, Historique du 70ème R.I., *Le plan de campagne français* du général Lanrezac et *Message d'un capitaine courageux* de Jean Laffiché).

Activités de l'Association

Conseil d'administration



Il s'est réuni le samedi 17 juin 2000 à Caurel à parir de 12 h 30.
Les points abordés ont été les suivants :
★Compte-rendu financier par Gabriel LE MER (77 adhésions reçues à cette date).
★Compte-rendu sur le bulletin et la revue par Ronan RICHARD.
★Point sur la banque d'images par René RICHARD, évoquant la reproduction possible du fonds Pierre QUEZIN, excellent.
★Bilan du voyage dans l'Est, considéré par les cinq participants présents comme tout à fait réussi (voir dans cette page 2 photographies de M. DHENNIN).



★Bilan des publications dressé par René RICHARD (carnets Le Lann et Lachiver). Un point est fait sur le vaste chantier entamé par Gabriel LE MER et Julien PRIGENT, compilant les synthèses des Historiques des unités de l'Ouest. Une discussion suit concernant la publication en français du témoignage de Loeiz Herrieu sur lequel travaillent de concert Frédéric LE PERSONNIC et Gabriel LE MER.
Le renfort de Roger HUGUEN a été demandé pour éclaircir la biographie de cet auteur. Thierry LE ROY détaille les devis demandés auprès d'un imprimeur. Décision est prise de publier ce témoignage au sein de l'association et de s'en remettre, pour la suite, à un comité de lecture compétent créé à cette occasion.
★Point sur le projet d'exposition dans le Finistère par Gabriel LE MER, qui relate les contacts pris avec le comité organisateur de Saint-Martin-des-Champs.
★Compte-rendu de l'avancement du projet de dépôt du fonds *Bretagne 14-18* aux Archives départementales des Côtes d'Armor par René RICHARD.
★Site internet. Ronan RICHARD rappelle que le site existe et est actualisé régulièrement par Michel GUILLOU. Pour le décharger de cette tâche, reste à régler le problème de l'hébergement chez le secrétaire de rédaction qui aura vocation à s'en occuper mais dont le matériel informatique est sans doute limité. Ce retard doit être comblé avant le printemps 2001.
★Colloque 2001. Le projet de colloque 2000, pour lequel des contacts avaient été pris, a été abandonné pour des raisons de surcharge de travail des principaux acteurs au sein de l'association. Les contacts seront repris à la rentrée de septembre et la revue 3, recueil des actes à venir, n'est programmée qu'en 2001.
★Legs d'uniformes du capitaine Delpech (voir article en éditorial).
★Courriers et questions diverses.
Le C.A. s'achève à 17 h 30.

Contacts entre adhérents

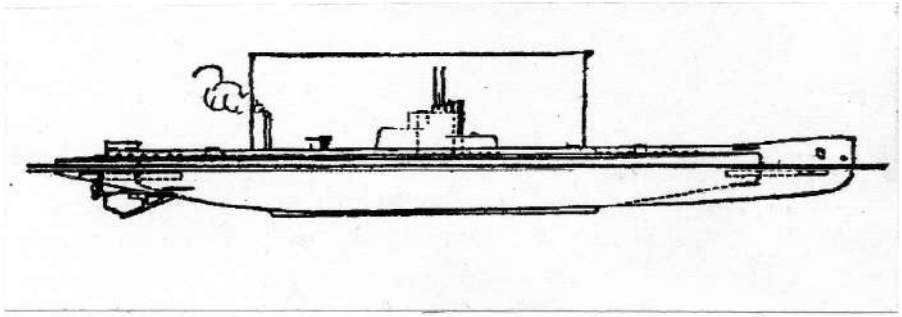
★Yvon Drillet recherche tout élément d'information concernant le 94ème Régiment d'Infanterie (Bar-le-Duc, 42ème D.I., 83ème Brigade) pendant la bataille d'Ypres (période du 6 au 10 novembre 1914). Ecrire à Yvon Drillet, 1-allée de la Frégate, 94430-Chennevières/Marne.
★Denis Delavois recherche des éléments d'information sur le 149ème Régiment d'Infanterie (Epinal, 43ème D.I., 85ème Brigade) en 1914. Un adhérent peut-il lui prêter ou lui copier le livre du général Legrand-Girardé sur les opérations du 21ème Corps d'Armée (1er août au 13 septembre 1914)-éditions Plon-1922. Contacter Denis Delavois, Résidence Monségur, Bât. À, Appart. 13, 198 rue Jean Racine, 33400 Talence.

LE TORPILLAGE DU CROISEUR-CUIRASSE "AMIRAL CHARNER"

par Thierry LE ROY

Le croiseur-cuirassé de 4700 t. "Amiral-Charner" a été construit à Rochefort entre 1889 et 1893. C'était un navire de 110 m. de long et 14 m. de large. Son artillerie était composée de 2 canons de 190 mm. dans l'axe et 6 canons de 138 mm. sur les boulevards latéraux. Il pouvait atteindre la vitesse de 18,5 noeuds grâce à deux machines de 8800 cv.

Au cours de sa carrière il a porté trois pavillons d'amiraux ; celui du CA Fournier en 1895,
celui du CA Pottier en 1896 en Crète, et celui du CA Bayle pour la campagne d'Extrême-Orient en 1901 et 1902.



Le U-21, état de 1915, avant sa refonte de 1917 (composition de Th. Le Roy, d'après Otto Miele *Unterseebott U-21 Ein mann rettet die Dardanellen* Arthur Moewig Verlag, Munich, 1956.)

En 1914, à la déclaration de guerre, il était en réserve à Bizerte. Il fut rapidement réarmé sous le commandement du capitaine de vaisseau Causse et envoyé sur les côtes marocaines puis, plus tard, en décembre, au Levant où, en compagnie de "l'Entrecasteaux", il est placé aux ordres de l'amiral anglais Pierce chargé de l'escadre d'Egypte et de Syrie pour la défense du canal de Suez.

"L'Amiral-Charner" a été torpillé le 8 février 1916 au large de l'île Rouad par le sous-marin allemand U-21.

Le U-21

Le sous-marin U-21 était commandé par le lieutenant de vaisseau Otto Hersing. C'était un type U, c'est à dire un navire déjà important de plus 800 t. Il appartenait à la série des U-19 à U-22. Il était long de 64 m et son équipage était de 36 hommes.

Entré en service en 1913, il avait déjà effectué plusieurs croisières en mer du Nord et en Manche, sur les côtes britanniques et françaises, depuis le début de la guerre.

Il avait coulé plusieurs navires, dont le croiseur anglais "Pathfinder" qu'il torpilla au milieu de son escorte le 5 septembre 1914 (259 morts sur un équipage de 269 marins).

Parti d'Allemagne le 25 avril 1915, il arriva en Méditerranée (par Gibraltar) dans le courant du mois de mai. Il fit escale à Pola puis prit position devant Gallipoli le 25 mai. Il fit rapidement parler de lui en coulant les cuirassés britanniques "Triumph" (le 25 mai 1915) et "Majestik" (le 27 mai 1915) devant les Dardanelles.

En février 1916, chargé de patrouiller sur la route d'Alexandrie à Malte, Hersing s'en écarta, ayant "flairé" des navires de guerre français. Le 8 février, découvrant un croiseur-cuirassé français navigant en virages successifs au large de Beyrouth et Haïfa, Hersing comprit qu'il lui faudrait un bon coup de chance pour parvenir à le toucher, mais les évolutions du "Charner" finirent par amener celui-ci à 2000 m environ du sous-marin en plongée. C'est de cette distance que l'officier allemand envoya une torpille, une seule, mais qui provoqua un résultat inattendu : une énorme explosion et un trou dans la coque qu'Hersing évalua assez grand pour y faire passer deux wagons de chemins de fer côte à côte[1]. L'eau s'engouffra par cette voie et, en quelques secondes seulement, le navire chavira puis se retourna, ses hélices battant l'air. Les marins allemands entendirent encore les chaudières exploser, puis le croiseur-cuirassé disparut sous la surface après 90 secondes seulement, ne laissant en surface que quelques débris. Hersing ne vit pas un seul survivant des 500 hommes du navire. Un membre d'équipage, le quartier-maître Cariou, fut cependant recueilli sur un radeau, cinq jours après.

L'amirauté allemande reprocha à Hersing de s'être écarté de l'objectif principal

qui était la lutte contre la navigation marchande alliée.

En 1917, Hersing a effectué au moins une croisière sur les côtes bretonnes et a coulé le "Cacique" (un cargo français de 2917 t.) le 20 février 1917.

Il a survécu à la guerre après avoir coulé près de 100 000 tonnes de navires.

Bibliographie

Otto Miele, *Unterseebott U-21 Ein mann rettet die Dardanellen,* Arthur Moewig Verlag, Munich, 1956, 31 pages.

Aviso Amiral-Charner, Brochure éditée par Pierre Le Conte, imagier de la Marine, Cherbourg, 1933.

Capitaine de frégate A. Laurens, *Histoire de la Guerre sous-marine allemande 1914-1918*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1930, 461pages.

A. Thomazi, *La guerre navale aux Dardanelles,* Payot, Paris, 1927, 256 pages.

Richard Humble, *Histoire de la guerre sous-marine,* Bordas, 1984, 192 pages.

NB : Otto Hersing a écrit ses mémoires sous le titre *U-21 rettet die Dardanellen,* Amalthea-Verlag, Leipzig, 1932.

_____

[1] Otto Miele, *Unterseebott U-21 Ein mann rettet die Dardanellen,* Arthur Moewig Verlag, Munich, 1956, p.30.

Documents

Document trouvé dans le carnet d'un sous-officier allemand du 477ème Rgt fait prisonnier le 6 avril 1917 (IIe armée)

Traduction en français (extrait du Bulletin des Armées – Imprimerie de la IVe Armée)

envoi d'Hermann PLOTE

" Je crois aux betteraves, l'unique nourriture du peuple allemand et à la marmelade, leur compagne et proche parente, qui ont été conçues par l'officier de l'alimentation de guerre, qui ont souffert à la société centrale des achats, qui ont été réunies et pressurées, sont descendues sur la terre et sont ressuscitées le 3ème jour sous le nom de confitures de pommes qui viendront faire des tartines à l'armée et à la flotte allemande et seront distribuées au peuple contre des cartes. Je crois aux saints prophètes, à une société générale d'usuriers, à une communauté d'accapareurs, à l'augmentation des impôts, à l'impôt sur la viande, à la congélation des pommes de terre mises en réserve et à un état de guerre éternel.".

AINSI SOIT-IL !

L'ENIGME DE L'AMNESIQUE DE RODEZ.

Par Marie LLOSA

Le 11 novembre 1998, est paru dans la *Dépêche du Midi* un article de Jean-Michel Cosson, qui relate l'histoire d'un amnésique de la Grande Guerre : Anthelme Mangin.

Le 1er février 1918, un train de prisonniers français arrive de Constance en gare de Brotteaux à Lyon. Sur le quai, reste un homme seul, appuyé à un pilier. Un gendarme en faction l'aborde et lui demande son nom. L'homme ne sait pas d'où il vient ni qui il est. L'inconnu, vêtu d'une vieille capote de fantassin délavée, élimée, sans écusson, d'un calot sur la tête, d'un pantalon civil en velours côtelé, suit le gendarme jusqu'au bureau militaire de la gare. L'adjudant rédige un rapport destiné au Médecin Chef de l'Hôpital de Bron : "*Je vous fais conduire sous escorte un soldat trouvé errant - Ne sait ni d'où il vient ni quel est son nom*."

A Bron, l'état-major médical accueille l'inconnu. Au petit jeu de la simulation, ils en connaissaient un rayon. Un interrogatoire poussé et quelques examens médicaux auraient bien vite raison d'un stratagème que de pauvres bougres, sortis terrorisés des tranchées, avaient auparavant tenté d'accréditer en vain auprès des médecins capitaines. A Bron, l'inconnu se remit sur pieds en deux semaines. En attendant, ses habits furent fouillés pour tenter d'obtenir une information. En pure perte. Ni marque, ni matricules qui puissent le rattacher à un régiment, à une ville ; seul un briquet fabriqué avec une douille de Mauser fut trouvé dans sa poche. L'examen médical ne fournit guère plus de renseignements. Seul élément : la cuisse droite était entaillée d'une blessure, une fracture ouverte, sans doute vieille de trois années. Ce qui laissait présager que l'inconnu avait été blessé lors des premiers combats. Suivit un interrogatoire, l'inconnu parlait avec hésitation, de la guerre, de l'hôpital, du respect dû à la hiérarchie, mais aucuns souvenirs sur son identité et d'où il venait. Un nom propre revenait dans sa bouche : Mangin.

Le major signa la fiche qui envoyait Mangin en observation. Entre les mains de psychiatres, Mangin ne changea pas d'attitude. A la lecture de leur rapport, le médecin-commandant remplit le document qui classait le soldat errant parmi les aliénés : "*Cet homme est un amnésique total, sans affection précise de la zone cérébrale*".

A l'été 1918, Mangin continuait d'ignorer son nom et ce qu'il avait été auparavant. L'hôpital de Bron l'aurait sans doute conservé dans ses murs quand une missive du ministère de la Guerre parvint au médecin-commandant : "*Il y a déjà un amnésique de ce genre à Clermont-Ferrand. Il convient de centraliser les cas. Envoyez votre malade rejoindre l'autre*." Un beau jour, le compagnon d'infortune de Mangin, pris de fièvre, était alité. Dans son délire, il se mit à crier : "*En avant le 146 ... Boulard, planque-toi !* " Une enquête fut aussitôt diligentée. Le Boulard du 146ème Régiment fut retrouvé et convoqué à Clermont; il reconnut sans hésiter l'amnésique. "*C'est Brunel Léon, un homme de ma compagnie, il était à côté de moi à Verdun quand j'ai été blessé*." Boulard avait dit vrai. Léon Brunel avait été porté disparu au bois des Caures.

Un blessé qui avait été soigné à Clermont-ferrand regagna son Aveyron natal. A plusieurs reprises, il évoqua le cas extraordinaire de l'amnésique. L'histoire parvint aux oreilles d'une veuve, Mme Mazenc, qui habitait un hameau à proximité de Rodez. Cette pauvre femme avait perdu son fils à la guerre. Elle se mit en tête que Mangin pouvait être son fils. Son gendre et sa fille tentèrent bien de l'en dissuader. Elle implora son gendre de faire le voyage, mais le soldat ne le reconnut pas. Avant de quitter l'hôpital, le gendre demanda une photographie. Revenu en Aveyron, il la montra à sa belle-mère età sa femme, pour qui "*c'était bien lui !*". Il écrivit au Ministère de la Guerre qui répondit favorablement à sa requête. Mangin arriva à l'asile d'aliénés de Rodez le 20 juin 1920. Aussitôt, les femmes Mazenc se précipitèrent à l'asile. Le directeur, M. Fenayrou, qui avait bien étudié le dossier tenta de les raisonner. Le signalement militaire du Mazenc disparu ne correspondait pas avec celui de Mangin. D'ailleurs, les anciens camarades de Mazenc ne l'avaient pas reconnu. La mère Mazenc ne survécut pas à cette nouvelle épreuve. Sa fille continua à se rendre tous les dimanches à l'asile.

En 1921, l'affaire prit une autre tournure. Le ministère de la Guerre ne considérant plus l'amnésique comme un soldat, refusa de s'en occuper plus longtemps. Le département de l'Aveyron, gestionnaire de l'asile, se retrancha derrière la loi pour ne pas prendre en charge ses frais d'entretien. Mangin fut soumis à un conseil de réforme, qui le prit à 100 %. En même temps, une enquête fut diligentée; il fallait trouver à tout prix sa famille d'origine. A l'issue du conflit, 400 000 d'entre elles possédaient un parent disparu. Un article parut dans la presse. En moins d'une semaine, cinq milles lettres parvinrent à l'asile d'aliénés de Rodez. Il fallut les lire et regrouper les détails fournis avec les maigres indices relevés sur Mangin. Le docteur Sorel, professeur de médecine légale à Toulouse, fut envoyé comme expert auprès de M. Fenayrou.

A partir de là, une première sélection permit de conserver trois cents familles. Une enquête plus approfondie abaissa ce nombre à cinquante. Les familles furent convoquées à Rodez et toutes acceptèrent la confrontation. Elles venaient de Bretagne, de Paris, de Corse, du Poitou, du Nord. Le directeur les réunit dans la grande salle du réfectoire, il y avait là toutes les classes sociales. Rares furent celles qui renoncèrent reconnaître Mangin. Quelques jours plus tard, le docteur Fenayrou rédigeait un rapport au

ministère des Pensions. "*Notre enquête a donné des résultats surprenants. Sur les cinquante dossiers retenus, dix-huit reconnaissent formellement notre pensionnaire comme leur époux, leur fils ou leur parent. Il faut y ajouter Mme Mazenc qui n'a pas désarmé.*"

Mangin demeura donc à l'asile d'aliénés de Rodez, attendant que l'on statuât sur son sort. Dans les bureaux des administrations, son cas faisait se hérisser à chaque fois les cheveux des ronds-de-cuir chargés de son dossier. L'hospitalisation coûtait trois fois plus cher à l'Etat en timbres qu'en nourriture et son budget dépassait de loin celui des vedettes de cinéma.



Anthelme Mangin (D.R.)

Douze années après sa découverte sur le quai de la gare, le cas Mangin conservait tout son mystère et l'intérêt autour de l'ancien soldat ne se démentait pas. En mai 1930, le docteur Fenayrou reçut une lettre oblitérée dans l'Indre, émanant d'une famille Monjoin, accompagnée d'un mot du député-maire de Saint-Maur. Cette famille ne se basait pas seulement sur la similitude des deux noms mais fournissait aussi des détails signalétiques précis. Le directeur leur fit parvenir une photographie de Mangin. Soldat du 34e Régiment d'Infanterie, Octave-Félicien Monjoin était porté disparu à Blamont le 15 août 1914. En réalité, il avait été blessé et fait prisonnier. Le dossier s'étoffa un peu plus quand les archives de l'armée allemande fournirent des renseignements plus précis. Pris à Blamont, le soldat Monjoin avait été soigné en Bavière, pour une fracture de la cuisse. Guéri, il avait été interné au camp de Darmstadt, puis à celui de Vechta. Là, il avait été mis en observation car, depuis quelques temps, le soldat Monjoin donnait des signes évidents de déséquilibre mental. Il fut évacué par la Suisse, le 31 janvier 1918, par train, en compagnie d'autres prisonniers, la veille du jour où Mangin débarqua sur le quai de la gare de Brotteaux.

Cette fois, le docteur Fenayrou crut bien que le cas de Mangin était tranché. Mais les familles n'avaient nullement l'intention de se laisser dépouiller de leur amnésique. Une bataille d'experts succéda aux rapports des avocats. Le docteur Sorel proposa une dernière tentative : replacer Mangin dans son élément naturel, dans les paysages de son enfance. Le choc serait peut-être salutaire.

Un jour d'automne 1933, Anthelme Mangin arriva à Saint-Maur et y vécut trois mois puis retourna à Rodez. Les familles rivales continuaient de se disputer. L'administration laissa place à un tuteur, Maître Adolphe Benoît, avoué à Rodez. Il attaqua les Monjoin en reconnaissance d'identité au nom de son pupille et toutes les familles se portèrent partie civile derrière lui. Ainsi, tout le monde serait représenté au procès.

Au début de l'été, le docteur Fenayrou, après trente-cinq ans de bons et loyaux services, prit sa retraite. Il quitta Mangin avec une pointe d'émotion, cet homme n'avait pas été un patient comme les autres.

Vint le procès. Trois savants se virent désignés pour une nouvelle et définitive expertise. Mangin fut transféré à Paris pour y subir des examens. Une fois de plus les experts se prononcèrent, et une fois de plus rien ne permit de faire pencher la balance en faveur des uns et des autres. On revint donc au tribunal. A plusieurs reprises, l'affaire fut renvoyée. Enfin, en novembre 1937, le cas Mangin fut définitivement tranché. Le tribunal confiait le garde de Mangin à la famille Monjoin.

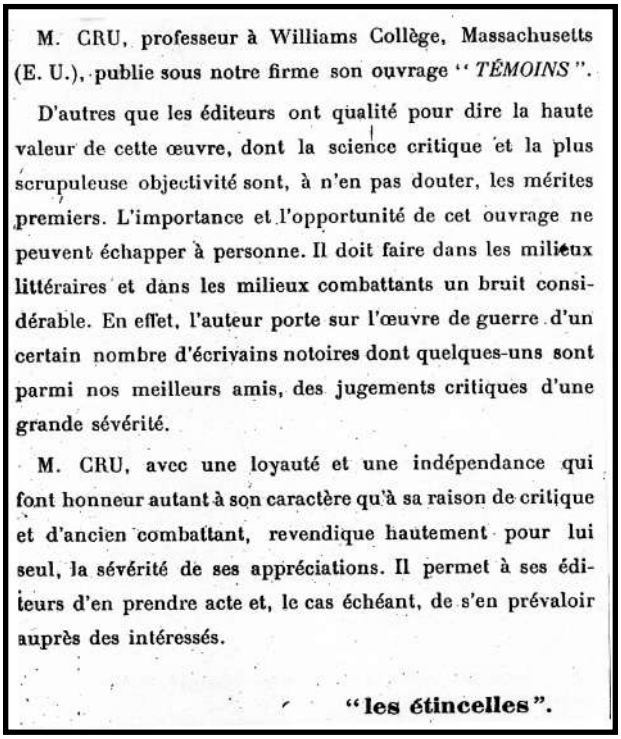
Octave Monjoin ne vécut jamais à Saint-Maur au milieu des siens. Coup sur coup, le malheur frappa sa famille. Son frère, Joseph Monjoin, disparut le premier, le 23 mars 1939, à l'âge de cinquante-quatre ans. Le père Monjoin le suivit de près le 1er avril de la même année. Quand la guerre éclata, sa plus proche parenté dut se résoudre à le faire interner. Octave Monjoin fut admis au service psychiatrique de l'hôpital Sainte-Anne à Paris, où il mourut le 10 septembre 1942. Personne ne s'occupa de ses obsèques et le cadavre fut transporté à la fosse commune. Il y serait encore si, la paix revenue, un journaliste, Emmanuel Carr, qui autrefois s'était intéressé de près à son cas, ne s'était enquis de son sort et n'avait révélé la triste vérité. Il avisa les groupements d'anciens combattants et, en présence de leurs représentants, la dépouille d'Octave Monjoin, ramenée de Paris, regagna la terre natale pour être inhumée au cimetière de Saint-Maur.

L'intégralité de cette histoire a été publiée dans *"Les mystères de l'Aveyron - histoires insolites, étranges, criminelles et extraordinaires"*, Jean-Michel Cosson, Jean-Philippe Savignoni et Paul Astruc aux éditions De Borée en 1999.

LA POLEMIQUE AUTOUR DU "TEMOINS" DE NORTON CRU

Le texte qui suit est extrait d'un article écrit en août 1930 dans *Le Crapouillot* par Jean Norton Cru, le journaliste combattant qui soutint en 1929 une thèse sur l'analyse et la critique des témoignages de guerre, article intitulé " Le témoin de guerre " .

Le témoin de guerre est bien plus complexe et plus riche qu'un autre témoin. Il n'est pas seulement homme et artiste, il est gradé ou simple soldat, fantassin ou artilleur, religieux ou incroyant, socialiste ou conservateur, littérateur ou érudit, pacifiste conscient ou simplement désireux de la paix pour voir cesser son risque, etc ... Tout cela, qui influe puissamment sur son témoignage, n'existe pas ou reste presque sans influence sur le témoin usuel. Mais l'agent déformateur principal, dans l'esprit du témoin de guerre, est la tradition: la guerre selon l'histoire, les romans et les journaux, la guerre apprise dès l'enfance dans les belles anecdotes des livres d'écoles, la guerre des discours officiels et des proclamations patriotiques...mais surtout la guerre gesticulante à la baïonnette et au couteau, guerre-rixe, guerre au corps-à-corps,--athlétique, sportive et héroïque selon les uns,--odieux assassinat, meurtre réciproque par des civilisés abrutis d'alcool ou d'éther, ivres de carnage et barbouillés de sang, selon les autres...Tous, nous avons dû lutter contre l'emprise de cette légende toute-puissante, et c'est à peine si les plus lucides et les plus indépendants ont réussi à défendre contre elle leur raison et la réalité de leur expérience. Le mensonge aux cent bouches était dans notre mémoire, il était dans tout ce que nous lisions, dans tous les commérages de secteur. Les cas si variés de cette lutte, de ces réactions chez les témoins d'élite, avec leur résultante, le dosage toujours changeant de fable et de vérité bigarrée dans les divers témoignages, constituent le problème principal de l'analyse psychologique que je propose..aux spécialistes, comme à tous ceux que tourmente le besoin d'un peu plus de vérité.



M. CRU, professeur à Williams Collège, Massachusetts (E. U.), publie sous notre firme son ouvrage " *TÉMOINS* ".

D'autres que les éditeurs ont qualité pour dire la haute valeur de cette œuvre, dont la science critique et la plus scrupuleuse objectivité sont, à n'en pas douter, les mérites premiers. L'importance et l'opportunité de cet ouvrage ne peuvent échapper à personne. Il doit faire dans les milieux littéraires et dans les milieux combattants un bruit considérable. En effet, l'auteur porte sur l'œuvre de guerre d'un certain nombre d'écrivains notoires dont quelques-uns sont parmi nos meilleurs amis, des jugements critiques d'une grande sévérité.

M. CRU, avec une loyauté et une indépendance qui font honneur autant à son caractère qu'à sa raison de critique et d'ancien combattant, revendique hautement pour lui seul, la sévérité de ses appréciations. Il permet à ses éditeurs d'en prendre acte et, le cas échéant, de s'en prévaloir auprès des intéressés.

"les étincelles".

Le second document est un petit tract glissé dans l'édition de 1930 du livre de Jean NORTON-CRU, "*Témoins*". Il témoigne bien du fait que son propre éditeur avait anticipé la polémique qui n'allait pas manquer de suivre cette parution. Entre autres exemples, *Le Crapouillot* du mois d'août ou les *Nouvelles littéraires* de janvier de cette même année 1930 consacrèrent une large place aux critiques ou aux réponses de Norton-Cru. Des auteurs comme Albert DUBEUX prirent la défense de certains ouvrages, en l'occurrence ici "*Les croix de bois" de* Roland DORGELES, attaqués par l'historien du Williams College du Massachussets (qui, bénéficiant de la double nationalité, combattit lui-même dans l'armée française). Il convient de noter que cette tendance à porter un regard critique sur cet ouvrage – on lui reprochait de fixer arbitrairement les "canons" d'un témoignage sérieux afin de séparer le bon grain de l'ivraie – a rebondi dernièrement, certains historiens comme Stéphane Audoin-Rouzeau ayant rappelé qu'il fallait se garder de voir en ce livre LA référence suprême et soulignant l'arbitraire contenu par cette volonté de fixer une norme rigide et sélective du discours combattant (*14-18. Retrouver la Grande Guerre*, Gallimard, 2000, page 52).

Documents transmis par notre ami du Japon Roger De ANFRASIO

En réponse

L'article de René Richard sur le lourd tribut payé par les familles nombreuses bretonnes a suscité de nombreuses réactions intéressées. Nous avons choisi de consacrer cette rubrique aux commentaires de Jean-Yves COULON et de faire un point sur ses travaux de thèse.

LE PLUS LOURD TRIBUT FAMILIAL DE BRETAGNE A LA GUERRE

Par Jean-Yves COULON

L'analyse onomastique des monuments aux morts de la première guerre mondiale nous apporte, comme le souligne fort justement René Richard dans son article intitulé " *Les familles nombreuses de Bretagne au risque de la guerre* " (*Bretagne 14-18,* n°13, printemps 2000, p.2), de précieuses informations qui peuvent nous permettre de reconstituer de dramatiques tranches de vie de diverses familles bretonnes durement frappées par la guerre.

L'observation attentive de quelques 2000 listes nécrologiques gravées dans la pierre, dans le métal ou dans le verre (vitraux) des monuments aux morts bretons républicains, confessionnels ou institutionnels m'ont permis de dresser une sorte de palmarès macabre des morts de nos cinq départements bretons (1). A ce jour la liste la plus longue que j'ai trouvée est celle des 6 frères Ruellan gravée sur le monument aux morts de Paramé (commune dépendant aujourd'hui de Saint-Malo) en Ille-et-Vilaine.

Dans cette famille nombreuse ils furent dix hommes à partir sur les divers champs de bataille. Seuls quatre en revinrent. Six y restèrent :

- **Bernard**, adjudant-chef au 3ème bis régiment de zouaves, mort en **février 1915** à l'hôpital de Frévent des suites de ses blessures (cité à l'ordre de l'Armée) ;
- **André**, sergent au 7ème régiment d'infanterie coloniale, mort le **16 mai 1915** à Ville-sur-Tourbe (deux citations, dont une à l'ordre de l'Armée) ;
- **Henri**, brigadier au 7ème régiment d'artillerie, mort le **27 février 1916** devant Vauquois (cité à l'ordre de la Division) ;
- **Louis**, capitaine au 308ème régiment d'infanterie, mort le **22 novembre 1916** à Ablaincourt (cité à l'ordre de l'Armée) ;
- **Berchmans**, lieutenant au 23ème régiment de chasseurs alpins, mort le **31 mai 1915** à Popperinghe (deux citations, dont une à l'ordre de l'Armée) ;
- **Julius**, prêtre et infirmier, capitaine au 93ème régiment d'infanterie, mort le **1er octobre 1918** à Sainte-Marie-à-Py (quatre citations, dont deux à l'ordre de l'Armée et croix de la Légion d'honneur).

Face au caractère aussi exceptionnel numériquement d'un si grand nombre de morts dans une même famille, le maire de Paramé demanda à son conseil municipal, le 18 mai 1919, de donner le nom " *des Six frères Ruellan* " à une rue de l'agglomération : " *Monsieur le maire expose au conseil que ce serait répondre aux sentiments unanimes de la population que de perpétuer, dans le souvenir des générations, l'héroïsme déployé par la famille Ruellan au cours de la grande guerre* ". Et le maire de rappeler que " *dix frères Ruellan ont répondu à l'appel de la Patrie ; six d'entre eux sont tombés au champ d'honneur après avoir donné en toutes circonstances le plus bel exemple de discipline, de générosité et de courage* ". A

l'unanimité le conseil municipal décida alors de donner à la rue dite de Cancale le nom " *des Six frères Ruellan* ", nom actuel d'une des principales voies de l'agglomération paraméenne.
Ces disparitions successives eurent à l'époque un retentissement considérable et on peut se demander si elles n'ont pas inspiré Henri Barbusse lorsque dans *Le feu* (1916), suite à la mort d'un des protagonistes, André Mesnil, ses compagnons de combat donnent leur sentiment sur le frère de celui-ci, Joseph, encore en vie :
" - T'as vu Joseph ce matin ? dit Volpatte. I' n'en mène pas large, le pauvre p'tit gars.

"- Y'a aussi d'quoi vous rendre piqué pour le restant d'tes jours ! I's étaient six frères, tu sais. Y'en a eu quatre de clam'cés : deux en Alsace, un en Champagne, un en Argonne. Si André est tué, c'est l' cinquième.

" Alors comme ça, dit Paradis, Joseph reste tout seul sur six frères… Six frères, c'est trop ça. Tu trouves pas que c'est trop ? " H. Barbusse, *Le feu*, coll. J'ai lu, 1972, p.298, 302

(1) Qui s'établissent (en chiffres arrondis) selon mes derniers calculs à partir des quelques 1500 monuments aux morts (sur les 1600 environ des cinq départements bretons) étudiés à ce jour et du recoupement de diverses autres sources à **136 300** :

★ 30 100 pour les Côtes-d'Armor,
★ 30 200 pour le Finistère,
★ 25 800 pour l'Ille-et-Vilaine,
★ 25 600 pour la Loire-Atlantique,
★ 24 600 pour le Morbihan.

Et pourtant on continue, plus de quatre vingts ans après, à invoquer de manière totalement infondée les 240 000 Bretons *" ...morts pour un Etat qui n'a pas su reconnaître ni leur langue, ni leur culture "*(article d'Ouest-France du 12.06.2000 intitulé *" Gwen-ha-du contre Bleu-blanc-rouge"* [à Lanester (Morbihan) le 10 juin 2000] , à reprendre ce chiffre dans des publications qui se veulent issues des derniers états de la recherche (P. Huchet, *La grande histoire de Sainte-Anne-d'Auray*, éd. Ouest-France, 1996), ou encore à laisser sous le regard de milliers de visiteurs, comme au mémorial de Sainte-Anne-d'Auray ou comme aux Invalides, ce chiffre totalement erroné.

LES TRAVAUX DE JEAN-YVES COULON

Jean-Yves Coulon a fait parvenir au bureau de l'association les 2 volumes de son D.E.A. d'Arts (La *statuaire commémorative des monuments aux morts de la première guerre mondiale en Ille-et-Vilaine*- Université de Rennes II-Sous la direction du Professeur Denise Delouche). Le premier volume (196 pages 21x29,5) analyse les conditions d'érection des monuments, les thèmes des représentations et leurs caractéristiques artistiques. Pour qui voudrait mieux connaître ce qui motiva l'édification de ces monuments ou le choix de leurs thèmes mais aussi les architectes qui en furent les concepteurs, les artistes qui les réalisèrent ou les divers débats qu'ils provoquèrent..., cet ouvrage, résultat d'une recherche bibliographique, d'archives et de terrain très approfondie, constitue une référence de tout premier ordre. Le second volume (221 pages 21x29,5) est un " catalogue " où sont inventoriés, classés et analysés 112 monuments aux morts (sur 369) du département d'Ille-et-Vilaine. Pour des informations supplémentaires sur cette recherche et sur les conditions d'accès à cette documentation, contacter J.Y. Coulon -8, rue du père Janvier-35 000-Rennes. Cet historien de l'art, adhérent de notre association, poursuit toujours sa recherche qu'il a étendue aux départements de l'Ouest, dans le cadre de la préparation d'un doctorat. Les données qu'il recueille dans les archives et sur le terrain lui permettent de préciser (au mieux car le travail n'est pas simple) le nombre de morts parmi les mobilisés de nos communes de l'Ouest et de corriger les exagérations parfois gravées dans la pierre ou reprises dans des livres ou dans des propos et qui ne reposent sur aucun décompte ou étude sérieux.

Lire, voir, écouter

Bibliographie (Mireille Burelle, Loïc Lemesle, Gabriel Le Mer, Jane Milburn, Marc Pamart, Daniel Richard-Maupilier, René Richard).

🕮 **BARKER Pat**, *Régénération*, Acte Sud, trad. 1995, 331 pages (sur les relations entre un docteur anglais et le poète Siegfried Sassoon dans un hôpital militaire anglais).

🕮 **BON DE LA TOUR (Lieutenant colonel),** *La Vosgienne (1917-1918), une compagnie franche dans la Grande Guerre*, souvenirs présentés par J.C. FOMBARON et Yves PROUILLET, Société philomatique vosgienne (BP 106, 88 100 Saint-Dié).

🕮 **André DURAND,** *Histoire du Comité International de la Croix-Rouge-Tome 2: De Sarajévo à Hiroshima,* Institut Heny Dunant, Genève, 1978, 590 pages (20 Francs suisses + 26 FS de port). Commander à La Librairie du C.I.C.R., 19, avenue de la Paix-C.H.-1202-Genève-Confédération Helvétique. (Ce gros document fait un point très complet de toutes les actions et initiatives du C.I.C.R. de juillet 1914 à 1945).

🕮 **GUEUGNIER Charles**, *Les carnets de captivité de Charles Gueugnier, 1914-1918*, éditions Accord, 1998, 99 francs.

🕮 **GHOUATI-VANDRAND Marie-Joëlle** , *Il fait trop beau pour faire la guerre. Correspondance de guerre d'Elie Vandrand, paysan auvergnat (août 1914-octobre 1916),* Editions " La Galipote ", 63 910, Vertaizon, 130 francs.

🕮 **HANOTTE Xavier**, *Derrière la colline*, Editions Belfond, 345 pages (129 francs). (Roman sur la bataille de la Somme)

🕮 **J.L. LARCADE**, *Zouaves et Tirailleurs. Les régiments de marche et les régiments mixtes (1914-1918),* 2000, Editions des Argonautes, 1, route de la Bassonnière, 27 410, Les Jonquerets de Livet (355 francs + 40 francs de port) (Gros ouvrage de très belle présentation, abondamment illustré et bien documenté).

🕮 **LAMART Michel**, *Bleuet 17*, éditions Diabase, 2000.

🕮 Le comité d'animation de Plougastel-Daoulas vient de publier un intéressant document intitulé *Les Chemins de la Mémoire* . Ce Livre d'Or, très bien présenté, recense environ 400 noms des morts ou disparus de cette commune durant les conflits du 20ème siècle (14-18, 39-40, Indochine et Algérie). A commander auprès du comité de rédaction (Mr et Mme Le Scao-69, rue Jean Corre-29 470, Plougastel-Daoulas). Prix: 200 francs. (G. Le Mer présentera cet ouvrage plus longuement dans le bulletin 15).

🕮 **Publications des adhérents :** RICHARD Ronan, "Un directeur modèle au camp d'internement de Guérande en 14-18?", *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 2000, Tome 135, pp. 311-325.

Dans le prochain bulletin, nous évoquerons plus particulièrement le sommaire de la revue *Historiens-Géographes* consacrée à l'enseignement de la première guerre à l'étranger (Europe, Afrique, Asie...) ainsi que le mythe de l'esprit revanchard en France avant guerre analysé dans de récentes recherches.

Exposition à l'Historial : depuis le 16 juin et jusqu'au 1er octobre, *Histoires de famille (la carte postale pendant la Grande Guerre)* analyse l'impact de cet objet de communication, "*ce véritable "caméléon culturel" (qui) dévoile, avec émotion, la profondeur et la noblesse des sentiments patriotiques et familiaux*".
(Château de Péronne, BP 63, 80201 Péronne cédex - 03 22 83 14 18 - fax 03 22 83 54 18 - doc@historial.org)

BRETAGNE 14-18
Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre
Bulletin de liaison et d'information
ISSN : 1240 - 5396

Directeur de la publication : René RICHARD
Comité de rédaction : Daniel AMOURET, Jean-Pierre COTTE, Roger HUGUEN, Yvon KERURIEN, Roger LAOUENAN, Gabriel LE MER, Frédéric LE PERSONNIC, Thierry LE ROY, Marie LLOSA, Michel PIETO, René RICHARD, Ronan RICHARD.
Secrétaire de rédaction : Ronan RICHARD.
Contacts association : *Bretagne 14-18*, Bel Horizon, 22 330 - Plessala.
Bretagne 14-18, 6-allée des Bruyères, 22 300 - Lannion.
Contacts bulletin et revue : Ronan RICHARD, le Paradis, 22 600 - Saint-Barnabé.
bretagne.14-18@wanadoo.fr